

Post-doctorat de 12 mois en France
Aix Marseille Université
Droit de l'environnement, de l'urbanisme, du littoral

Catégorie : A

Unité de recherche : ITEM – Affectation au laboratoire LIEU (<https://iuarlieu.hypotheses.org/>)

Localisation du poste : Institut Méditerranéen de la Ville et des Territoires – Marseille (13003)

Durée prévue de la mission confiée : 12 mois

Quotité de travail : 100 %

NOM ET DESCRIPTION DU PROJET DE RECHERCHE :

Alors que l'érosion côtière menace un nombre croissant de biens immobiliers littoraux, le droit français organise l'indemnisation au cas par cas, en s'appuyant sur des dispositifs (Fonds Barnier, GEMAPI, budget des communes) jugés non viables à long terme.

Le projet SACCRILeJ (Stratégie d'Adaptation au Changement Climatique- Recomposition spatiale – Inégalités littorales et innovations Juridiques) est financé par l'**Institut ITEM, Institut Méditerranéen pour la Transition Environnementale**, initiative d'Excellence d'Aix-Marseille Université - A*Midex (<https://institut-item.univ-amu.fr/fr>). ITEM est une communauté scientifique de référence, qui réunit l'ensemble des disciplines liées à la transition environnementale : sciences environnementales, santé, sciences humaines, sciences juridiques et sciences sociales. Ce large spectre d'expertises s'appuie sur 14 laboratoires et 7 composantes réunis au sein d'ITEM.

Le projet **SACCRILeJ**, à l'interface du droit, de la géographie et de l'urbanisme, expérimentera des scénarios juridiques innovants : étalement dans le temps de la perte de propriété, indemnisations différenciées selon la situation socio-économique des propriétaires et selon le mode d'occupation du logement, dans un objectif de solidarité équitable et de bon usage des deniers publics.

Ces pistes juridiques innovantes s'appuieront sur la méthode MAREL (Méthode d'Anticipation du Recul sur les Littoraux). Des réflexions juridiques issues de projets de recherche précédents avaient permis de reconsidérer, à l'aune de l'équité sociale, l'obligation d'assurer « une juste et préalable indemnité » aux propriétaires de biens littoraux expropriés en raison du risque. Ces réflexions proposaient une méthode d'acquisition des biens menacés qui soit étalée dans le temps, économe des deniers publics et priorisée au regard de critères de vulnérabilité socio-économique des propriétaires et du mode d'occupation de leurs biens (méthode MAREL, développée dans le cadre des programmes Vuligam/PIRVE 2011, Alternalive/Fondation de France 2016, Gespar50/Fondation de France 2018).

Les résultats de ces précédentes recherches ont été publiés, notamment en 2013 (<https://journals.openedition.org/vertigo/14331>), en 2015

(<https://journals.openedition.org/vertigo/15740>), et en 2019

(<https://journals.openedition.org/vertigo/24149> et <https://hal.science/hal-02473004>, mais aussi <https://shs.hal.science/halshs-01943410>)

Par suite, en interrogeant les inégalités environnementales face au changement climatique, **le projet de recherche SACCRILEJ** mené en partenariat avec les élus locaux de l'agglomération de Sète et la ville de Frontignan, vise à expérimenter ces nouvelles pistes juridiques sur ce territoire d'Occitanie, et à proposer des évolutions du droit à même de répondre aux enjeux d'autres littoraux.

Le recrutement du postdoctorat s'inscrit dans le cadre du projet de recherche SACCRILEJ. Il sera affecté au LIEU (Laboratoire Interdisciplinaire Environnement et Urbanisme - UR889).

MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES DU POST-DOCTORANT

Missions :

- Participer à la réflexion et la mise en œuvre de propositions juridiques (méthode Marel) permettant l'étalement dans le temps de la perte de propriété, ainsi qu'une différenciation des indemnisations selon la situation socio-économique des propriétaires et leur usage des logements littoraux menacés par l'élévation du niveau marin et le recul du trait de côte.
- Appuyer la recherche-action sur le territoire de la commune de Frontignan, en lien avec les services et les élus de Sète Agglomération Méditerranée.
- Epauler les chercheurs en droit et en géographie (approche foncière et socio-économique), dans une expérimentation de méthode juridique innovante, en étant force de proposition ou d'analyse critique sur les freins et leviers permettant d'intégrer les inégalités socio-économiques dans le traitement juridique des situations sur le terrain.

Activités principales :

- recherche jurisprudentielle ;
- analyse comparative de solutions innovantes et de pistes juridiques dans d'autres domaines que le droit de l'environnement ;
- éventuellement, approche de droit comparé ;
- réunions et organisation de la recherche en lien avec les géographes du laboratoire Espace (analyse foncière et socio-économique) ; une ouverture à la pluri-disciplinarité sera appréciée ;
- organisation de focus groupes ou de séminaires multi-acteurs ; une connaissance des règles de participation du public aux décisions sera appréciée ;
- valorisation de la recherche par l'enseignement, à travers un tutorat de clinique du droit (étudiants de master 2) ou de projet de recherche appliquée. Une appétence pour la transmission et l'enseignement sera appréciée ;

- préparation de documents de restitution (compte-rendus synthétiques de réunions, synthèse des échanges, analyse du jeu d'acteurs, mise en récit éventuelle de l'expérimentation) ;
- préparation d'un ou plusieurs articles juridiques ; une aisance rédactionnelle sans recours à l'IA générative est attendue.

COMPETENCES REQUISES :

- Bon niveau de rédaction, d'analyse juridique ;
- Capacité à proposer des pistes juridiques, au-delà du droit positif ;
- Compréhension des enjeux liés aux risques littoraux et au recul du trait de côte, dans un contexte d'adaptation au changement climatique ;
- Capacité à travailler dans un contexte multi-partenarial associant chercheurs, élus et acteurs non académiques ;
- Connaissance des acteurs institutionnels publics français ;
- Sensibilité aux questions d'inégalités environnementales ;
- Expérience éventuelle en animation de réunions et de collectifs ;
- Aisance dans les outils de communication.

DIPLOME EXIGE :

Diplôme de doctorat en droit disposant si possible d'une spécialisation en droit public de l'environnement ou de l'urbanisme, ou droit du littoral.

ENVIRONNEMENT / CONTEXTE/ CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu de travail : Le/la candidat.e fera partie du LIEU (<https://iuarlieu.hypotheses.org/>), et sera affecté à Marseille (13003), au sein de l'IMVT (Institut Méditerranéen de la Ville et des Territoires), place Jules Guesde

Le/la candidat.e sera également en lien avec le laboratoire ESPACE d'Avignon (<https://univ-avignon.fr/laboratoire/laboratoires-en-sciences-humaines-et-sociales/umr-7300-espace-etude-des-structures-des-processus-dadaptation-et-des-changements-de-lespace/>), et des déplacements sur Frontignan sont à prévoir. Le télé travail pourra être occasionnel

Nous offrons: La personne sera recrutée au LIEU et bénéficiera d'un bureau d'accueil pendant toute la durée du contrat. Elle sera placée sous la supervision de Marie-Laure Lambert, MC HDR en droit public au LIEU- UR 889, (<https://iuarlieu.hypotheses.org/lambert-marie-laure>) et Laure Casanova Enault, MC en géographie au laboratoire ESPACE -UMR 7300 (<https://univ-avignon.fr/enseignant-chercheur/laure-casanova-enault>)

Type d'emploi : Temps plein

Heures par semaine : 35

Date limite de candidature : 20/09/2026 à 23H59

Date d'embauche souhaitée : 1^{er} novembre 2026

Salaire brut : 2616,35€ ou 3062,56€ selon la durée d'expérience professionnelle après l'obtention de la thèse.

Modalités de candidature : envoyez CV et lettre de motivation à Marie-Laure LAMBERT
ml.lambert@univ-amu.fr